

Une urgence : une politique de Paix

Déclaration de la CGT

En réponse aux actes terroristes sur le sol français, le chef de l'État et son gouvernement ont fait le choix de la mise en place de différentes mesures dont l'état d'urgence est le paroxysme (1). Elles se caractérisent par le déploiement d'une force militaire en action sur le territoire métropolitain, et s'inscrivent dans leur logique de déclaration officielle de la guerre en France.

Est-ce la réalité ? Force est de constater que non.

Si les actes terroristes perpétrés et les revendications de leurs acteurs sont effroyables, ils ne peuvent être assimilés dans le cas précis à une situation de guerre en France.

C'est parce que les mots ont une importance qu'il convient de les utiliser à bon escient et usiter en l'espèce « déclaration de guerre » est loin d'être anodin de leur part. L'emploi de ces termes vise à ne pas répondre aux vraies questions sur l'analyse des causes qui engendrent cette situation. C'est précisément un bilan sur les politiques menées depuis des années qu'il conviendrait de mener. Ainsi la France est engagée, sans aucun véritable débat national, dans plusieurs conflits armés au-delà de ses frontières et poursuit inlassablement le rôle que différents traités lui ont assignés avec l'aval de « ses partenaires », celui de « gendarme du Monde ».

La France s'est rendue disponible pour proposer et accepter cette mise à disposition expéditionnaire, ce qui lui confère une responsabilité écrasante dans la situation mondiale tendue.

François Hollande ne disait pas moins en préfaçant le livre blanc pour la Défense et la sécurité nationale de 2013, livre blanc commandé par ses soins, avec ces termes choisis : « *une volonté claire est affichée au bénéfice de capacités autonomes et réactives de projection reposant sur des forces bien entraînées, bien équipées et bien renseignées. Elles devront être en mesure d'avoir un impact décisif dans les régions où les menaces sont les plus grandes sur nos intérêts et ceux de nos partenaires et alliés. Elles démontrent que la France est prête à assumer ses responsabilités, comme elle l'a fait au Mali* ».

Cette déclaration est connue du monde entier. Chacun peut ainsi mieux comprendre pourquoi la France est particulièrement visée par de tels actes puisque notre France s'est placée comme « la guerrière de service ».

Cette politique de gendarmerie du Monde s'accompagne d'une politique de ventes tous azimuts de matériels militaires. Par son implication directe dans le commerce des armes (3ième exportateur mondial), elle participe activement à l'instabilité mondiale.

Pour le pur profit des industriels, la France arme des pays dont la démocratie, la liberté, les droits de l'Homme, et plus particulièrement ceux de la femme, sont largement bafoués. Cela s'opère même en prélevant sur le stock de nos armées, à l'image des frégates multi-missions ou même de « l'emblématique » avion Rafale.

Par ce choix, nos dirigeants assurent notre insécurité nationale.

Mais la France a également engagé un vaste mouvement de privatisation et de restructurations des industries d'armement pour les faire entrer dans la logique de rentabilité des entreprises et du commerce mondial.

Ce choix va à l'encontre de la capacité de la France à posséder une industrie de défense souveraine permettant de répondre à ses besoins. Cela va même jusqu'à une dépendance auprès de pays tiers concernant l'approvisionnement en munitions par exemple.

Cette situation est pour le moins paradoxale alors qu'au même moment, l'armée française doit servir la défense des citoyens sur le sol national.

D'autre part, les guerres dans le Monde sont meurtrières. Il n'existe pas de « frappes chirurgicales », ni de « guerre propre », sans morts. Ce sont plusieurs millions d'être humains (dont des enfants) morts depuis la première invasion irakienne par les coalisés. Les guerres conduisent partout aux reculs sociaux, elles nourrissent tous les extrémismes,

(1) NDLR. V. *supra* l'étude de N. Ferreira « L'état d'urgence, prétexte à un bouleversement juridique » et la déclaration du CCN de la CGT reproduite au Dr. Ouv. 2015 p. 702.

elles alimentent les trafics en tous genres, elles déclenchent et entretiennent des haines, elles sont sources de gaspillage des ressources financières, elles génèrent des ravages environnementaux. Ce sont elles qui génèrent les migrations massives.

Pourtant, maintes fois, l'Histoire nous a enseigné que c'est de ces situations de pertes de repères d'humanité que naissent partout les extrémismes, les fanatismes et le fascisme. A chaque fois, cela a été pour le plus grand profit de financiers, industriels et forces de pouvoir qui sont toujours les instigateurs.

D'autres choix sont possibles et sont soutenus par de nombreuses forces de progrès dans le monde entier.

Tout d'abord, cela passe par une dissolution de l'Otan avec un retrait immédiat de la France. Nous devons conduire les États à mener une véritable politique de désarmement. La France doit tracer la voie avec comme priorité le désarmement nucléaire.

La CGT, qui porte en elle les valeurs de paix et de coexistence pacifique entre les peuples, est pleinement dans son rôle et dans son champ d'intervention en appelant les salariés, les retraités, les privés d'emploi à « marcher avec leur tête ».

Une réunion d'urgence d'une conférence mondiale pour la Paix, sous l'égide de l'ONU (dont le rôle doit être revalorisé) ne peut plus attendre. La situation actuelle, qui inverse le rôle des uns et des autres, au point de faire passer des syndicalistes pour des criminels pendant que les vrais, eux, s'enrichissent du chaos qu'ils créent, incite le mouvement syndical dans son ensemble à tout faire pour mettre au centre des préoccupations les réels besoins humains.

Ces besoins ne sont pas des besoins en armes.

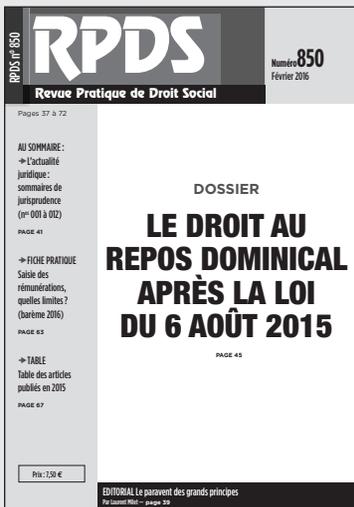
Ces besoins sont avant tout des besoins fondamentaux comme l'accès à une alimentation correcte, l'accès à l'eau, au logement, aux services de santé, à l'éducation, à l'emploi durable, à un salaire décent, mais aussi à la démocratie, la Paix...

Réfléchir et faire réfléchir c'est déjà agir, mais la situation exige d'avantage !

Agissons ensemble, gagnons des logiques de Paix, de progrès social.

Le gouvernement français serait particulièrement avisé en suivant ce principe fondateur de la Nation française issue des Lumières, celle des droits de l'Homme et qui a fait sienne comme devise « Liberté, Égalité, Fraternité. »

Montreuil le 2 février 2016



RPDS 850 – Février 2016

AU SOMMAIRE :

Dossier :

**LE DROIT AU REPOS DOMINICAL
APRÈS LA LOI DU 6 AOÛT 2015**

FICHE PRATIQUE :

**Saisie des rémunérations : Quelles limites ?
(barème 2016)**

EDITORIAL :

**Le paravent des grands principes
Table des articles publiés en 2015**

L'ACTUALITÉ JURIDIQUE :

Sommaires de jurisprudence commentés

Commande et abonnement à 263, rue de Paris, case 600, 93516 Montreuil cedex ou sur notre site Internet www.nvo.fr
Prix du numéro : 7,50 euros (+ forfait de 3 euros par envoi). Abonnement : 9 € par mois ou 108 euros par an incluant la RPDS papier et son supplément Internet (RPDS numérique + le guide droit du travail en actualisation permanente + la veille juridique).